



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2134

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'Association Lyon Floorball pour la participation de l'équipe féminine à la finale du Championnat de France de Floorball, le 17 avril 2016 à Orléans

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2134 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION LYON FLOORBALL POUR LA PARTICIPATION DE L'EQUIPE FEMININE A LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FLOORBALL, LE 17 AVRIL 2016 A ORLEANS (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en juin 2006, l'Association « Lyon Floorball Club » a pour objet le développement de la pratique du Floorball et du Unihockey, par des entraînements, compétitions et stages sous diverses formes. Son siège social est situé 4 rue du 24 Mars 1852 à Lyon 9^e.

Après avoir organisé deux grands week-ends consécutifs à Lyon au mois de mars dernier, les joueuses féminines de l'Association se sont qualifiées pour la finale du championnat de France de Floorball qui s'est déroulée le dimanche 17 avril 2016 à Orléans, avec une heureuse issue puisque les féminines l'ont emporté et sont donc devenues championnes de France.

Le budget prévisionnel pour ce déplacement, incluant transport et hébergement, s'élevait à 2 800 €.

Cette saison est également marquée par les 10 ans de l'Association, un anniversaire qui sera fêté les 9 et 10 juillet 2016 au gymnase Dargent à Lyon 8^e, par l'organisation d'un tournoi au concept unique dans le floorball en Europe : le Total Floorball (volume 4). Une centaine de participants viendront de toute la France et de pays voisins (Suède, Allemagne et Suisse).

Le budget prévu pour cette manifestation est de 1 350 €.

Les dépenses exceptionnelles de l'Association « Lyon Floorball Club » pour la fin de saison 2015 2016, liées à ces deux événements, sont donc évaluées au total à 4 150 €.

C'est la raison pour laquelle « Lyon Floorball Club » sollicite une aide financière de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2016/1835 du 18 janvier 2016, l'Association «Lyon Floorball Club» a perçu une subvention annuelle de fonctionnement de 1 500 €.

Je vous propose qu'une subvention de 1 500 € lui soit allouée.

Vu l'avis du Conseil des 8^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 500 € est allouée à l'Association «Lyon Floorball Club» pour sa participation à la finale féminine des championnats de France et pour l'organisation du tournoi du dixième anniversaire de l'association, le 10 juillet 2016 au gymnase Dargent à Lyon 8^e.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT